

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu  
*Au stade actuel, le document sera déjà plus avancé que prévu, ce ne seront pas de simples notes de cours. Le document est un mélange entre notes de cours (qui ne citent pas les sources, mais seulement des références) et un futur syllabus qui lui sera nettement mieux référencé.*

# Le Patrimoine Social Vécu voire vivant un nouvel archétype ? Une définition en trois concepts et leurs 6 sous-concepts

## *Le patrimoine social vécu*

« les entretiens qualitatifs sur Charleroi (décrits précédemment : nda voir article espaces et sociétés) confrontent systématiquement la matérialité immobilière de la ville aux considérations quotidiennes recueillies.

Ils montrent que les acteurs imbriquent étroitement trois composantes abordées séparément par Lynch et Ledrut :

**Le patrimoine immobilier** (1) au sens large structure la lisibilité de la ville existante par des formes caractéristiques au sens de Lynch ; à travers le **vécu spatial** (2) de différents types d'acteurs que leur origine soit savante ou ordinaire, bourgeoise ou populaire, régionale ou locale ; générant ainsi leur **sens social** (3) identifié par Ledrut.

Selon les entretiens (exemplifiés ci-dessous), les trois composantes sont systématiquement liées et constituent ce que nous appellerons le « patrimoine social vécu ».

Il n'y a pas d'un côté la ville et de l'autre les hommes comme ce fut présupposé par les architectes fonctionnalistes des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. Cela rend la présentation des résultats complexe et certainement partielle. Il faut donc garder à l'esprit que l'observation de chacune des trois parties séparées cache l'influence des deux autres, une interaction qui fait qu'elles forment ce tout.

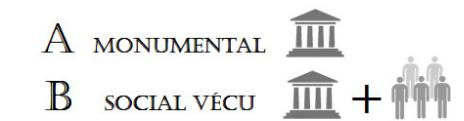
C'est donc un sens nouveau que revêt alors le patrimoine : la valeur sociale est ici le sens donné à l'édifice ou au site par les acteurs qui le vivent et non une valeur prétendue intrinsèque. Cette valeur intrinsèque justifie principalement les choix des milieux du Patrimoine Monumental classé. Par exemple, les caractéristiques spatiales et architecturales des salines de Chaux reflèteraient intrinsèquement les ambitions sociales de Ledoux (1804) désirant offrir à tous, « riche » ou « pauvre », une architecture de qualité. Cette même architecture reflète pour d'autres une conception paternaliste autoritaire qui capte la main-d'œuvre et ne la rend pas libre de ses choix. La valeur dite intrinsèque semble donc aussi dépendre de facteurs externes.

Dire que la valeur sociale d'un bien est principalement liée aux traces intrinsèques impliquerait que le sens donné par les concepteurs (appartenant de fait à la classe dominante) est le seul qui peut être retenu... Situation embarrassante pour une législation prévoyant la protection du patrimoine pour raison sociale. C'est aussi ignorer que la mémoire s'appuie sur l'espace pour se transmettre (Halbwachs, 1997, p. 209). L'exemple de Charleroi montre que sans la prise en compte de ce qui est patrimoine pour les habitants, certaines classes sociales seraient dépossédées du moyen de transmission de leur mémoire et ainsi de leur héritage culturel ! »<sup>1</sup> Espaces et Sociétés

---

<sup>1</sup> Jean-Alexandre Pouleur, Ornella Vanzande, « Charleroi, ville symptomatique et humaine, révèle des images urbaines réinventant L'Image de la Cité », Espaces et sociétés 2017/1 (n° 168-169), p. 129-146.

## 1 PATRIMOINE



## 2 VALEURS SOCIALES



## 3 VALEURS PATRIMONIALES

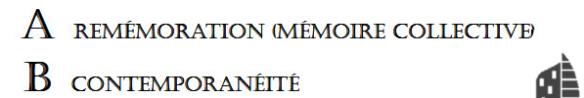


Schéma de base : Ornella Vanzande

## 1 PATRIMOINE

### A MONUMENTAL

Patrimoine Monumental (ou patrimoine des Monuments Historique en France, mais de l'histoire de qui parle-t-on ?) := Protection pour « intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social, technique ou paysager »<sup>2</sup> = collection (« muséale ») wallonne digne d'intérêt

La question de monumental renvoi à la composition classique. Durant parle de grandeur des édifices. C'est essentiellement le prestige de certaines classes qui est reflété à travers le patrimoine. Le patrimoine classé, le plus haut dans la hiérarchie, reflète les dominances sociales. Les plus monumentaux étaient érigés par les plus puissants (pouvoir), moins par les plus légitimes (comme ceux des villes avec les beffrois, expression de la démocratie urbaine abolissant le servage).

### B SOCIAL VÉCU

Patrimoine social vécu = concept novateur intégrant patrimoine, mémoire, attaches, acteurs, attentes en vue du projet. Il est fondé sur le vécu quotidien de chacun faisant abstraction de la culture dominante. Il concerne celui qui revêt un sens social pour un groupe humain. Il n'est pas forcément de la grande architecture, mais un bâtiment ou un endroit autour duquel la mémoire collective s'est construite.

## 2 VALEURS SOCIALES

- A LIEN COHÉRENT & SATURATION/ GROUPE
- B ÉMOTIONNEL (UNISSENT)

## 3 VALEURS PATRIMONIALES

- A REMÉMORATION (MÉMOIRE COLLECTIVE)
- B CONTEMPORANÉITÉ

### Mémoire

// disque dur et processeur, presque toujours identique => humain?

<sup>2</sup> Commission Royale des Monuments Sites et Fouilles <http://www.crmsf.be/en/patrimoine/quelques-d%C3%A9finitions>

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu

□ mémoire humaine indissociable de l'intelligence et du projet

Mémoire humaine se construit et se reconstruit dans le temps

Halbwachs : la mémoire collective se construit sur l'espace !

Le concept de patrimoine lié à la brique = la référence européenne = le monument rigide

Le concept de Monument permet-il de construire une mémoire collective? Renforce-t-il identité?

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu « *Tout récemment, on aurait pu s'attendre à voir contester le dogmatisme du monument dans le cadre des nouvelles politiques de réhabilitation et de participation des usagers, qui ont posé la question du patrimoine en termes de destinataires et de signification sociale. Il s'avère cependant (...) que le postulat conservatoire et l'impérialisme du monument continuent de régner sous le couvert d'une légitimité sociale, elle aussi postulée, et arbitrairement confirmée.* » F. CHOAY dans l'avant-propos de « Le culte moderne des monuments ».77<sup>3</sup>

La définition de 6 raisons principales<sup>258</sup> est d'abord le fruit de la confrontation de la grille de Riegl<sup>259</sup> aux résultats ainsi que de l'enrichissement de celle-ci par d'autres catégories exprimées par les acteurs (par exemple l'environnement urbain, le vert et le prestige). Ensuite, les termes de Riegl ont été abandonnés quand ils ne reflétaient pas précisément ceux employés par les acteurs<sup>260</sup>. Le choix de ces raisons n'est évidemment pas neutre.

L'utilisation d'une grille extérieure<sup>261</sup> objectiverait ce choix par le consensus qu'elle a pu engendrer. Mais

Certaines raisons principales (ci-après en gras) regroupent des raisons secondaires (entre parenthèses) : Temporalité (Ancien, Ancien induit, Ancien mais détruit, Histoire de l'époque, Histoire intrinsèque, Histoire personnelle, Récent), Esthétique (Beau et Style), Activité (usage et rénovation), Prestige, Environnement urbain, Divers (Rare et Vert)

259 Les valeurs des monuments appartenant à la remémoration selon Riegl correspondent dans l'enquête à la temporalité (histoire et ancienneté) et celles appartenant à la contemporanéité s'approchent de l'usage et de l'esthétique (Riegl parlant de valeur d'art).

260 La valeur intentionnelle n'était pas évoquée, mais bien histoire de l'époque qui est imprégnée de la perception actuelle des acteurs. L'histoire personnelle pourrait se rapprocher de la remémoration historique. Mais pour Riegl il s'agit de la valeur que nous projetons dans les monuments tandis que pour les acteurs c'est le souvenir de l'histoire sociale qu'ils reconstruisent.

L'ancienneté est reprise en tant que terme par les acteurs, mais n'évoque pas du tout la même chose pour Riegl : un édifice ancien est d'une autre époque pour les uns et marqué par l'épreuve destructrice du temps pour l'autre. L'art au sens de Riegl était peu décrit, mais plutôt la beauté sans beaucoup d'autres explications.

La valeur de nouveauté était exprimée par la mise en avant de la rénovation, mais celle-ci comprenait aussi la reconnaissance d'un dynamisme, d'une activité; c'est pourquoi nous avons retenu le terme utilisé par les acteurs.

261 Par exemple, la grille de Ledrut centrée sur la perception de la ville colle moins bien dans le cadre de cette question sur la protection du patrimoine que par rapport à l'ensemble du questionnaire qui traduit plus le vécu de la ville de Charleroi.

---

<sup>3</sup> Dans l'avant-propos de la traduction de RIEGL Aloïs *Le culte moderne des monuments* Seuil 1984/1903 page 16.

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu « En tant que spécialistes, nous avons notre définition et notre pratique du Patrimoine. À partir de celles-ci, des politiques sont menées pour sa préservation et sa mise en valeur. La définition du terme n'est donc pas anodine.

Une définition précise et officielle (du Conseil de l'Europe)<sup>80</sup>, initiée par le Ministère de la Culture française en 1976<sup>81</sup>, réadaptée par la Région wallonne en 1991<sup>82</sup> et adoptée par la loi portant approbation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe par la Belgique en 1992<sup>83</sup>, existe : le patrimoine est constitué des monuments, des ensembles architecturaux et des sites qui ont un intérêt pour des « raisons artistiques, scientifiques, techniques, archéologiques, historiques et/ou sociales ».<sup>84</sup> À l'origine, la loi nationale de 1931 parle uniquement des critères artistiques, scientifiques et historiques.<sup>85</sup> Pour les spécialistes, ces critères doivent permettre de constituer une **collection d'objets** (monuments et sites) d'**intérêt** au niveau **wallon**. Cette démarche savante universalise à l'échelle d'un territoire.

Cette identification institutionnelle du Patrimoine (que nous spécifierons avec un grand P pour le distinguer du patrimoine reconnu par le « tout public », sans que nous lui associons de connotation supérieure ou inférieure<sup>86</sup>) permettra, par un jeu de contrastes, d'approcher la notion de patrimoine vécu (que nous indiquerons avec un petit p).

Au sens du dictionnaire, le patrimoine est avant tout un héritage, un bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, transmis par les ancêtres. Cette définition apparaît plus vécue. En effet, le patrimoine est avant tout très social, car il est hérité d'un groupe par l'autre. De plus, il ne doit pas forcément être analysé suivant des critères pour avoir de la valeur. Par exemple, un bracelet hérité d'une grand-mère ne sera pas examiné à la « loupe » pour en reconnaître l'intérêt. Il est attachant, familial et non universel. Le patrimoine urbain participe en quelque sorte du même principe sauf qu'il ne concerne pas un individu ou une famille, mais une collectivité.

<sup>80</sup> Article 1. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe*. Grenade. Conseil de l'Europe. 1985. p. 2.

<sup>81</sup> Ministère de l'Éducation nationale et de la culture française. Décret modifiant la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites publié le 10 septembre 1976 Moniteur p 11281.

<sup>82</sup> *Décret relatif aux monuments, sites et fouilles du 18 juillet 1991* paru au moniteur du 1/1/1992. pp 5-11

<sup>83</sup> Convention faite à Grenade le 3 octobre 1985. Loi du 8 juin 1992 (paru au moniteur le 29 octobre 1993 pp 23685-23691).

<sup>84</sup> *Décret relatif aux monuments, sites et fouilles du 18 juillet 1991* paru au moniteur du 1/1/1992. p 6

<sup>85</sup> *Loi nationale sur la conservation des monuments et sites du 7 août 1931*. Moniteur belge du 5 septembre 1931, p. 5068, article 1er.

<sup>86</sup> Il est à noter que la législation wallonne induit une hiérarchie de valeur : elle reconnaît par ordre de valeur décroissante le Patrimoine majeur, le Patrimoine classé, le Patrimoine inventorié, et le petit Patrimoine populaire wallon. »<sup>4</sup>

« La combinaison de la reconnaissance des valeurs d'usage et « muséale » de Giovannoni est à rapprocher des valeurs de **contemporanéité** et **remémoration** de Riegl. Ce dernier montre les oppositions qu'elles peuvent susciter. Nous y reviendrons plus loin en insistant sur l'implication des populations concernées. »<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Pouleur, extrait thèse de doctorat

<sup>5</sup> Idem p. 52

## « Les valeurs du patrimoine sont liées à des types d'acteurs

Il y a un siècle, déjà, Aloïs Riegl<sup>109</sup> à travers son ouvrage « *Le culte moderne des monuments* » décrivait ce phénomène de perceptions différenciées du patrimoine. Et, il y apporta des définitions riches pour le thème du Monument et par là, du patrimoine.

Il insiste sur le double sens du monument ayant une valeur **historique** et/ou **artistique**, une « appellation, parfaitement conforme aux idées qui ont prévalu du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle(...) ». Mais le monument artistique s'il est important sera un maillon de l'histoire de l'art. « Mais est-ce seulement leur valeur historique que nous apprécions dans les monuments de l'art? ».

Depuis la Renaissance jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, « la thèse a prévalu selon laquelle il existerait un canon artistique intangible, un idéal artistique objectif et absolu, but final, quoique en partie inaccessible, de tous les artistes. ». Longtemps, on a considéré que l'antiquité avait le mieux approché voire atteint ce canon universel. « Le XIX<sup>e</sup> a (...) reconnu à presque toutes les autres périodes de l'art leurs spécificités propres.(...) C'est seulement au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on a pu (...) tenir toute la création artistique du passé pour irrémédiablement révolue, et donc entièrement dépourvue de toute autorité canonique. (...) S'il n'existe pas une valeur d'art éternelle, mais seulement une valeur relative, moderne, alors la valeur d'art d'un monument n'est plus une valeur de remémoration, mais une valeur actuelle. »<sup>110</sup> C'est nous qui jugeons, depuis notre point de vue subjectif, la valeur artistique passée.

*Illustration 50 : Schéma de la structure des valeurs patrimoniales selon Riegl.*

Ce schéma ci-dessus synthétise sa pensée.

De cette manière, il distingue deux niveaux fondamentaux de la valeur du patrimoine : la **remémoration** (intentionnelle, historique et d'ancienneté) et la **contemporanéité** (d'usage et d'art)

<sup>109</sup> RIEGL Aloïs *Le culte moderne des monuments* seuil 1984/1903

<sup>110</sup> RIEGL (1984) p40-42 »<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Idem p. 54

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu  
« La valeur de **remémoration**. »

Pour « monsieur tout le monde », un monument signifie, avant tout, un ouvrage élevé intentionnellement à la mémoire d'une personne ou d'un événement : par exemple, un monument au roi, un monument à la guerre,... Ce sens commun du monument est le premier que définit Riegl<sup>111</sup> dans la valeur de **remémoration intentionnelle** (opposée à celle de contemporanéité) : un édifice construit volontairement à une fin de commémoration d'un fait important de la société. Cette valeur de remémoration est celle de *l'édificateur passé*.

Une cathédrale, un Palais royal ou tout autre grand édifice symbolique tel que, la tour Eiffel, peut aussi être identifié par nos contemporains comme un monument. Mais, il est rare que le « tout public » parle d'un édifice d'intérêt esthétique, comme une maison Art nouveau, pour évoquer un monument.<sup>112</sup>

Riegl établit une seconde définition du sens du monument qui est plus large que la précédente. Cette définition tient compte de notre perception du passé qu'évoque un monument : la valeur **historique**<sup>113</sup>. Cette valeur est déterminée par nos préférences. Elle ne dépend pas de l'intention de l'édificateur. C'est nous *sujets modernes*, qui la lui attribuons. Par exemple, au XV<sup>e</sup> siècle, on recommença à apprécier les monuments de l'antiquité. Il ne s'agissait pas uniquement de se remémorer la valeur patriotique de monuments intentionnels (par exemple la colonne Trajane), mais aussi de relever des fragments de corniches ou des inscriptions banales pourvus qu'ils remontent effectivement à l'antiquité. Ceci traduit un choix délibéré de remémorer certains types de monuments historiques.<sup>114 115</sup>

Sa troisième catégorie, l'**ancienneté**, englobe les deux précédentes indépendamment de la destination originelle et de la signification historique du monument : le vieillissement de l'édifice, sous l'effet inexorable du temps. « Le paysan le plus borné sera capable de reconnaître une ancienne tour d'église d'un clocher neuf ». Cette valeur « l'emporte sur toutes les autres valeurs idéales de l'œuvre d'art, dans la mesure où elle peut prétendre s'adresser à *tous* et être valable pour tous sans exception. »<sup>116</sup>

La ruine, par son altération, manifeste ce mouvement imperturbable de la roue du temps. Cette dernière catégorie nous semble probablement liée au romantisme de l'époque à laquelle Riegl écrit. Notons que ce point de vue est culturel : l'idée de ruine est absente du Japon. Au contraire, on reconstruira le temple après quelques décennies (en conservant le savoir-faire des bâtisseurs). Contrairement à l'affirmation de Riegl concernant le « paysan », l'ancienneté n'est pas forcément ce qui compte actuellement.<sup>117</sup> La ruine industrielle peut être rejetée (car elle est notamment associée au déclin industriel et, selon certains, empêcherait les entreprises de renaître). Dans ce cas, on prônera sa démolition.

<sup>111</sup> RIEGL Aloïs *Le culte moderne des monuments* Seuil 1984/1903 page 35

<sup>112</sup> Cependant, un groupe de la population utilise ce terme : les spécialistes classent un édifice de ce type en tant que « Monument ».

<sup>113</sup> RIEGL (1984) p 47

<sup>114</sup> RIEGL (1984) p 49

<sup>115</sup> Riegl souligne la subjectivité de cette démarche. Ce n'est pas un hasard si les Italiens s'intéressent à l'histoire de l'antiquité. Ils se plaisent à y reconnaître leurs propres ancêtres. Ceci expliquerait leur rejet du gothique prétendument barbare.

<sup>116</sup> RIEGL (1984) p 71

<sup>117</sup> Riegl parle des marques de l'usure temps. Par exemple, des marches érodées, un coin ébréché ... Cette catégorie est non confirmée ou rejetée par les interviewés de l'enquête comme étant une valeur justifiant la protection d'un bien immobilier (elle apparaît à Charleroi comme un manque d'entretien ou de rénovation). Cette non-confirmation par l'expérience de Charleroi n'exclut pas un rapport inconscient lié à cette forme d'ancienneté.

<sup>56</sup> *Le patrimoine social vécu de Charleroi centre*. L.L.N. 10/10/2011

La restauration à outrance<sup>118</sup> peut être attendue, elle gomme alors l'aspect de ruine. Un édifice qui semble « intact » depuis deux cents ans, renforce la croyance en une pérennité des valeurs associées aux pierres. Il reste le témoin du passage de générations d'hommes, ceci malgré leur disparition. Le fait d'appartenir à un groupe ayant une histoire commune dont certains éléments perdurent, peut, au contraire de la ruine, rassurer quant à la stabilité d'une culture à travers le temps.

Le point de vue d'investisseurs sur Barcelone ou Londres est inverse : les éléments industriels (même non réaffectables comme les cheminées) sont utilisés comme symboles. Pour eux, le

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu passé glorieux de l'industrie ne peut que renaître!

### La valeur de contemporanéité.

La valeur de contemporanéité est pour les sens, la valeur d'usage et elle est pour l'esprit, la valeur d'art.

La « valeur d'**usage** » concerne le sens commun : permettre d'abriter ses occupants sans mettre en danger leur vie ou leur santé. Comme l'usage est une condition préalable à l'art (Riegl justifie cela en affirmant que « la vie physique est préalable à toute vie psychique »), il sera toujours nécessaire de satisfaire cette valeur fonctionnelle. Pour cette raison, cette valeur concerne *tous les publics*.

La « valeur d'**art** » est fondée sur sa « nouveauté » ou sa valeur « relative ». La valeur de « **nouveauté** » peut être appréciée du « *public peu cultivé* » (c'est-à-dire à notre sens d'une autre culture que celle qui domine)<sup>119</sup>. Elle exprime la rupture de cette oeuvre par rapport au passé par la spécificité de la conception de ses formes et de ses couleurs. La valeur **artistique** « **relative** » n'est ni objective ni durable. « Ce que nous lisons ainsi dans les oeuvres anciennes - et qui satisfait notre vouloir artistique moderne n'est à l'évidence nullement exact du point de vue de l'histoire de l'art : en créant des monuments, les artistes anciens étaient guidés par un vouloir artistique fort différent du nôtre »<sup>120</sup>. De plus, elle ne peut « être appréciée que par ceux qui possédaient une culture esthétique. ». Elle concerne donc le groupe que nous nommons les *spécialistes*.

Riegl montre que la valeur patrimoniale est liée aux acteurs concernés qui ont leurs attaches culturelles propres.

Par sa définition de trois types de valeurs liées à la remémoration des monuments et de deux autres concernant leur valeur contemporaine, Riegl différencie explicitement les valeurs du spécialiste, de celles des masses populaires et celles de l'édificateur passé, de celles de nos contemporains. Ces différences sont à nuancer, nous y reviendrons plus loin. Toujours est-il qu'il presuppose, il y a déjà près d'un siècle, des liens indubitables entre certains hommes et certains patrimoines. La reconnaissance d'un patrimoine lié à des groupes met en question l'**universalité** de la culture **bourgeoise** dominante et montre une perception **populaire**.

<sup>118</sup> Certains publics s'enthousiasmeront du remplacement d'éléments anciens par des nouveaux, au sacrifice de l'authenticité de l'œuvre.

<sup>119</sup> RIEGL (1984) p 96. Ces termes ainsi que ceux de « paysan borné » traduisent un état d'esprit quant à la reconnaissance d'autres cultures. Nous ne partageons pas ce point de vue pour les raisons exposées à travers différentes références (voir renvoi à Bourdieu (*Anatomie du goût*), de Certeau (*L'invention au quotidien. I. Arts de faire*) Javeau (*Haro sur la culture*) et Bassand (*Culture et régions d'Europe*), ). Le but de la thèse n'est pas de trancher à ce sujet

<sup>120</sup> RIEGL (1984) p 112.

### PARTIE I : SOURCES CONCEPTUELLE ET LEGALE DES HYPOTHESES

10/10/2011 *Le patrimoine social vécu de Charleroi centre*. L.L.N. 57

Le **patrimoine urbain** serait donc un **édifice** ou un **lieu** ayant une valeur de **remémoration** (passée ou présente) pour **certains acteurs**. Mais tout comme Riegl, nous resterons attentifs aux valeurs de contemporanéité : esthétique et usage.

Pour que cette définition relationnelle du patrimoine soit suffisamment distanciée de nos présuppositions, elle se doit d'être élargie et surtout actualisée. Nous ne parlerons pas de Monuments, mais d'édifices et de sites, voire de bâtiments et endroits. Nous pourrons ainsi vérifier jusqu'où le public considère qu'un élément immobilier est patrimoine. Nous tiendrons compte de la matérialité qui nous entoure quotidiennement : ensembles de bâtiments, rues, places, parcs... Ce cadre est important ne serait ce que dans la mesure où l'existence du citoyen s'y inscrit. C'est pourquoi nous considérerons tous les éléments immobiliers qui peuvent être considérés à protéger. Le patrimoine est constitué en quelque sorte des éléments qui attachent au « **cadre de vie** ».<sup>121</sup>

Cette définition rejoint celle du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) en son article 1er §1e « Le territoire de la Région wallonne est un patrimoine commun de ses habitants. »

Cet élargissement de définition est méthodologique et pratique. Il permet de rester suffisamment global et ouvert, tout en touchant un domaine potentiellement sensible. De cette manière, la recherche **aboutira** en fin de parcours à une proposition de **définition** du

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu patrimoine. Bien entendu, notre thèse porte précisément sur le patrimoine immobilier urbain des « monuments » entendus au sens large « c'est-à-dire (étymologiquement) l'artefact qui nous interpelle pour nous faire ressouvenir »<sup>122</sup> <sup>123</sup> <sup>124</sup>

<sup>121</sup> Notons que cette définition large permet de vérifier en quoi le public estime qu'un patrimoine doit être ancien pour acquérir son "statut". On pourrait également apprendre si la dimension de continuité à travers le temps est importante. En quoi, il est important de léguer d'une génération à l'autre.

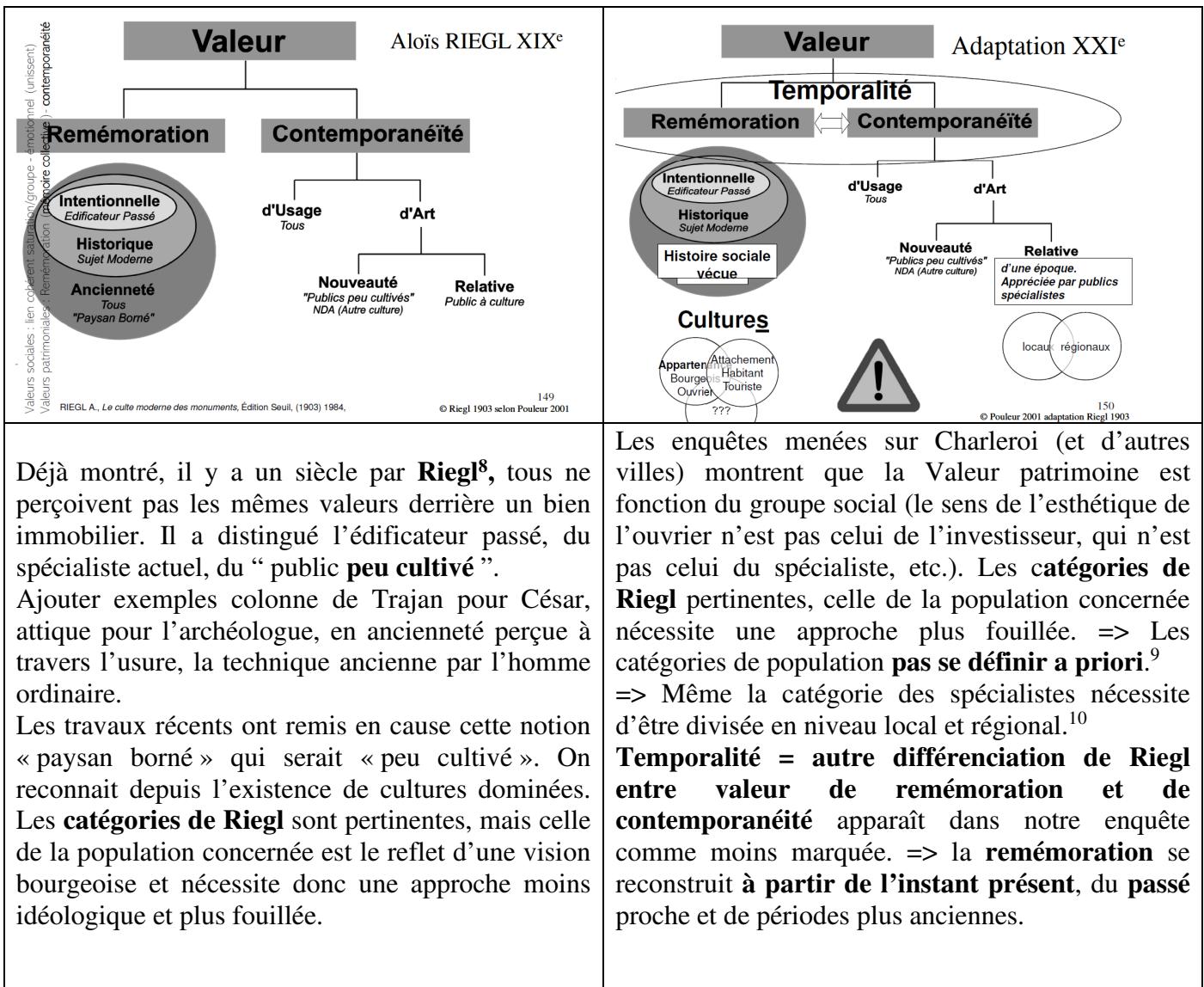
<sup>122</sup> F. Choay in préface Riegl (1984) p11

<sup>123</sup> Nous prenons également en compte les espaces (y compris verts) qui peuvent aussi faire resurgir le souvenir. Ils sont d'ailleurs pour la plupart, du moins en partie, le résultat de la main de l'homme.

<sup>124</sup> Pour se souvenir, l'homme fait appel à sa mémoire et reconstruit le passé à un moment présent comme l'a longuement décrit Halbwachs. La mémoire réactualise l'histoire vécue. «[Elle] ne conserve pas le passé, mais elle le reconstruit à l'aide des traces matérielles, des rites, des traditions qu'il a laissés, et aussi à l'aide des données psychologiques et sociales récentes, c'est-à-dire avec le présent» (Les Cadres sociaux de la mémoire , 1925 cité dans l'Encyclopædia Universalis 1995, France) Il existe donc une intime relation entre la remémoration et la contemporanéité. » <sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Idem pp. 55-57



Expliquer les valeurs d'usage et d'art (nouveauté et relative)

Appliquer dans un contexte : exemple la plateforme de Pâturages ou Bruxelles

**Riegl**<sup>11</sup>, tous ne perçoivent pas les mêmes valeurs derrière un bien immobilier. Il a distingué la valeur de **contemporanéité** de celle de **remémoration** qui se décline sous trois formes **intentionnelles** de l'édificateur passé, la **valeur historique** du spécialiste actuel, et la valeur d'ancienneté accessible à tous y compris le paysan le plus borné (sous-entendent un “public **peu cultivé**”).

Par exemple, à Bruxelles, la construction du Palais de Justice, correspond à une valeur **intentionnelle** d'accorder beaucoup d'importance à la justice, la justice des hommes. Cette intention fut d'ailleurs l'objet

<sup>8</sup> RIEGL A., *Le culte moderne des monuments*, Édition Seuil, (1903) 1984.

<sup>9</sup> Elles dépendent des spécificités locales. Dans le cadre de Charleroi, celles qui furent les plus pertinentes (et à envisager dans d'autres contextes) sont la classe populaire ouvrière, la bourgeoisie ayant dominé la région, les habitants de toujours, les visiteurs d'un jour et les investisseurs. L'“enquête” permet également d'estimer que les personnes âgées ont un discours particulièrement riche.

<sup>10</sup> Les spécialistes locaux (les esthètes de l'enquête) sont à distinguer des spécialistes régionaux (Division des Monuments Sites et Fouilles), car ils adoptent des critères différents par leurs attaches différentes au niveau de l'échelle qui les concerne. De plus, les esthètes locaux connaissent particulièrement l'histoire des types d'acteurs concernés.

<sup>11</sup> RIEGL A., *Le culte moderne des monuments*, Édition Seuil, (1903) 1984.

Sociologie urbaine et programmation de l'habitat : notes de cours concernant le patrimoine social vécu de débat pointu pour savoir si la taille de l'édifice, sa monumentalité pouvait ou non dépasser celle du Vatican, expression du pouvoir divin. En tant que **valeur historique** actuelle, on observera la référence à l'antiquité (Babylone en particulier), l'usage d'un vocabulaire architectural gigantesque ayant demandé le développement de prouesses techniques pour créer des linteaux de Pierre d'aussi longue portée (expliqué par la maîtrise des poutres en métal de la sidérurgie de l'époque).

La **valeur d'ancienneté** se lit à travers les affres du temps. Les pierres abimées, noircies par la pollution. Mais aussi à travers des modes de construction qui ne sont plus pratiques. La référence aux styles antiques n'est plus pratiquée, en tous les cas sous cette forme.

La valeur de contemporanéité d'usage et d'art (relatif et de nouveauté (dôme doré)).

Autre exemple toujours à Bruxelles, l'édification de la statue de Godefroid de Bouillon, correspond à une valeur **intentionnelle** de la Belgique indépendante désirant afficher une longue et prestigieuse histoire. En tant que **valeur historique** pour le sujet actuel, on observera un style classique reflétant le prestige que l'on désirait accorder au personnage qui avait lancé la première croisade. L'usage du bronze caractéristique des compétences technologiques de l'époque.

La **valeur d'ancienneté** se lit à travers les affres du temps. Les bronzes et la pierre noircie par la pollution. Le style grandiloquent à cheval qui ne sera plus utilisé actuellement.